

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### sur le projet de Règlement Local de Publicité (RLP) de Château-Thierry

Par arrêté N°2023ARR20 en date du 16 février 2023, Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du Règlement Local de Publicité de la commune de Château-Thierry.

Cette enquête publique se déroulera du lundi 13 mars 2023 à 9h00 au vendredi 14 avril 2023 à 17h00, pour une durée de 33 jours consécutifs. Le siège de l'enquête est situé au Service urbanisme de la Mairie de Château-Thierry, pôle Jean-Pierre Lebègue, 14 rue de la Plaine, 02400 Château-Thierry.

Elle concerne le Règlement Local de Publicité (RLP), document de planification qui permet d'adapter la réglementation nationale de la publicité extérieure (publicités, préenseignes et enseignes) aux spécificités du territoire communal.

Afin de conduire l'enquête publique, Monsieur Bernard VINCENT, géomètre expert foncier DPLG (ER) – ingénieur ENSAIS, a été désigné par le Tribunal administratif d'Amiens comme commissaire enquêteur.

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête publique est mis à la disposition du public pendant la durée de l'enquête :

- en version informatique, sur le site internet de la Communauté d'Agglomération à l'adresse <https://www.carct.fr>
- en version papier :
  - au service urbanisme de la Ville de Château-Thierry, situé pôle Jean-Pierre Lebègue, 14 rue de la Plaine à Château-Thierry, aux jours et heures habituels d'ouverture,
  - et à l'Aiguillage, siège de la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry, situé 2 avenue Ernest Couvrecelle à Etampes-sur-Marne, aux jours et heures habituels d'ouverture.
- sur un poste informatique mis à disposition du public à l'Aiguillage, siège de la Communauté d'Agglomération, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les observations, propositions et contre-propositions du public pourront être présentées, pendant la durée de l'enquête :

- sur le registre d'enquête, à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, tenu à la disposition du public au service urbanisme de la Mairie de Château-Thierry, situé pôle Jean-Pierre Lebègue, 14 rue de la Plaine à Château-Thierry, aux jours et heures habituels d'ouverture.
- par courrier postal, adressé à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur - Service urbanisme – Pôle Jean-Pierre Lebègue - 14 rue de la Plaine - 02400 Château-Thierry
- par courrier électronique, à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse mail suivante : [enquete.publique-urbanisme@carct.fr](mailto:enquete.publique-urbanisme@carct.fr)

Toutes les observations seront, dans les meilleurs délais, tenues à la disposition du public, au siège de l'enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir les observations écrites ou orales du public, aux dates, heures et lieux suivants :

Dates	Heures	Lieux
Lundi 13 mars 2023	9h00-12h00	Mairie de Château-Thierry - Service urbanisme - pôle JB Lebègue 14 rue de la Plaine - 02400 Château-Thierry
Samedi 1 <sup>er</sup> avril 2023	9h00-12h00	Maison Cœur de Ville 25 bis Grande Rue - 02400 Château-Thierry
Vendredi 14 avril 2023	14h00 -17h00	Mairie de Château-Thierry - Service urbanisme - pôle JB Lebègue 14 rue de la Plaine - 02400 Château-Thierry

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront transmis à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public, pendant un an, à la Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et sur le site internet [www.carct.fr](http://www.carct.fr).

Le projet de RLP, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur sera approuvé par le Conseil Communautaire.

La personne responsable du projet, auprès de laquelle les informations peuvent être demandées est la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry (Laure GEOFFROY - Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat – 2 avenue Ernest Couvrecelle à Etampes-sur-Marne – 03.65.81.03.15).

Le Président,  
Etienne HAY